

les trois mois seulement... Et à toutes les questions que vous pourrez poser, quelles que soient vos instances, quelles que soient vos raisons, vos supplications, on vous répondra seulement : " Elle existe ! " ou " Elle est morte ! "

Elle frissonna, serra Bertine plus fort contre son cœur, mais ne dit mot.

L'homme se tut enfin, recopiant son procès verbal.

Comme c'était long ! Quel supplice !

Le procès-verbal est enfin rempli.

Le gardien de nuit sonne une infirmière.

C'est l'heure terrible de l'abandon.

L'infirmière prend Bertine et, s'asseyant, la dépose sur ses genoux. Elle lui passe au cou un collier rouge, fait de petites olives en os, et dont les deux bouts sont reliés à un anneau auquel on accroche une médaille. Cette médaille porte le numéro du dépôt.

L'employé reporta le numéro sur un registre unique où tous les enfants qui entrent à l'hospice sont inscrits au fur et à mesure de leur arrivée.

Et pendant que l'infirmière procédait ainsi, l'employé établissait un parchemin où figuraient les nom et prénoms de Bertine, son âge, la date et le numéro de sa réception. Et ce parchemin, l'infirmière l'attachait aussitôt au maillot de l'enfant.

Et devant tous ces détails, Liette demandait :

— Pourquoi ? Pourquoi !

— Afin qu'on ne puisse la confondre avec une autre... dit l'infirmière... car vous viendrez plus tard nous la redemander. N'est-ce pas ?

— Oh ! oui... plus tard ! Oh ! oui, oh ! oui...

L'employé lui tendit une plume :

— Voulez-vous signer le procès-verbal de dépôt ?

— Ah ! il faut que je signe...

— Vous n'y êtes pas obligée...

Elle prend la plume. Sa main tremble horriblement.

Elle trace quelques lettres informes. Elle a écrit : Juliette Larnaudet, mais ces deux noms sont à peine lisibles...

— Si vous désirez embrasser votre enfant une dernière fois ? dit doucement l'infirmière.

Elle lui tend Bertine.

— Vous l'emportez ?

— Oui.

— Et je ne le verrai plus ?

— On vous l'a dit ; Jamais !

— Alors, donnez-la moi...

Elle reprend Bertine, la place sur le banc, contre le mur.

Elle s'agenouille devant elle.

Pendant longtemps, très longtemps elle ne dit rien.

Elle ne pleure pas. Seulement son corps est secoué de frissons brusques, de soubresauts.

Elle parle très bas à sa fille.

— Mon enfant, je me sens bien faible, bien malade... Je sens aussi que je n'ai plus toute ma raison... Je ne sais pas ce qu'il adviendra de moi, tout à l'heure... Je vais mourir sans doute et je suis heureuse d'avoir eu jusqu'au bout assez de forces pour t'amener ici... Je voudrais me faire comprendre de toi, hélas ! mais tu ne me comprendras pas. J'aurais voulu te dire que je ne suis pas coupable et que je t'ai adorée de tout mon cœur... et que ma chair saigne de t'abandonner... Je voudrais que plus tard, s'il m'arrive malheur, si je ne suis plus là pour te reprendre à l'hospice lorsque tu auras grandi, lorsque tu sauras réfléchir, je voudrais que tu te dises que ta mère était une honnête femme... Il ne faut pas que tu aies sur elle une mauvaise pensée, parce qu'elle ne le mérite pas et que ce serait bien injuste !... Je voudrais être certaine que ton cœur se fondra et que des larmes mouilleront tes yeux lorsque tu penseras à ta mère ! Je voudrais que quelqu'un se trouve là pour te dire combien j'ai souffert !... Hélas ! tu seras seule, ma pauvre enfant, ma pauvre Bertine chérie !...

Elle mit son front sur la poitrine du bébé ; elle ne pleurait toujours pas ; mais, dans l'étouffante chaleur de cette pièce, elle grelotait misérablement.

— Mon enfant, ma fille, ma Bertine, que vas-tu devenir ?... Mon Dieu ! mon Dieu !... Ah ! que c'est cruel... et injuste... Qu'est-ce que j'ai fait pour être aussi malheureuse ?... Ah ! Richard ! Richard ! comme tu es coupable ! Et si tu pouvais me voir en ce moment, si tu pouvais voir ta fille, comme tu serais puni ! !

L'infirmière avait fait un mouvement pour reprendre la petite, mais la mère l'enlaga de ses bras.

— Encore un instant ! Encore une minute !... Qu'est-ce que cela vous fait !... Moi, je ne la verrai plus... Ma Bertine, ma fille, adieu, adieu, pardon, pardon !... n'accuse pas ta mère, plus tard, ne l'accuse pas... adieu... adieu...

Et l'infirmière qui écoutait, émue, jusqu'au plus profond de son cœur de femme :

— Ayez bien soin d'elle... si vous saviez comme elle est chétive ! comme elle a souffert !... le lait que je lui donnais n'était pas tou-

jours très bon !... et elle respirait si mal dans le pauvre logis que j'habitais... Soignez-la bien, pour qu'elle revienne à la santé... et si ce n'est pas vous qui en êtes chargée, dites-le à vos compagnes... que l'une d'elles lui serve de mère...

— Ma pauvre femme, nous n'y pouvons rien... l'enfant partira de l'hospice dans vingt-quatre heures... nous ne la reverrons jamais !

— Mon Dieu ! perdue ! oui, elle est bien perdue ! c'est fini, je le sens bien... Fini ! fini ! répétait-elle en branlant la tête, en regardant l'employé qui écrivait toujours, la tête sur le papier, mais dont l'écriture n'était plus aussi régulière et dont les doigts tremblaient un peu...

L'infirmière saisit Bertine dans ses bras. Elle tendit l'enfant jusqu'aux lèvres de sa mère.

— Une dernière fois !

— Oui... une dernière... une dernière...

Elle lui mit sur le front deux ou trois baisers convulsifs et s'affaissa, sur la chaise, anéantie en se cachant la tête entre les mains.

L'employé releva le front. Il avait les yeux mouillés, malgré son habitude, par ce grand drame de la vie humaine.

Il fit un geste silencieux à l'infirmière.

Celle-ci sortit, sans bruit, avec Bertine et la porte qui se referma entre elle et Liette, séparait à jamais la fille innocente de sa douce et pauvre mère !...

Quand elle laissa retomber ses mains, Liette chercha autour d'elle et, n'apercevant plus sa fille, comprit.

Elle eut un grand cri d'épouvante et de douleur.

— Vous me l'avez prise ! Vous m'avez pris mon enfant ! Rendez-la-moi ! Rendez-la-moi !

Et avant que le gardien de nuit ait pu la retenir, elle s'échappe, ouvre la porte, s'enfuit dans le corridor, au hasard de toutes les salles qu'elle rencontre, de toutes les cours qu'elle traverse.

— Mon enfant ! mon enfant !

Dans un grand dortoir où elle entre en courant, elle s'arrête tout à coup, les yeux errant çà et là.

C'est une longue salle de chaque côté de laquelle sont alignées des files de berceaux blancs. Dans beaucoup de ces berceaux reposent des petits. Ce sont les abandonnés du jour, de la veille, des jours précédents. Ils attendent les nourrices qui les emporteront à tous les coins de la France. Et près des berceaux il y a des couveuses où dorment des enfants nés avant terme et que l'on fait vivre à force de soins et de dévouement...

Des femmes veillent sur ces déshérités.

C'est la crèche...

Son cœur lui dit que Bertine est là... C'est dans cette salle qu'on a dû la conduire.

Et, en effet, là bas, près d'un grand poêle, une jeune femme déshabillée une enfant...

C'est l'infirmière qui a emporté Bertine...

Mais Bertine ne lui appartient plus... Bertine va être immatriculée comme une enfant de l'hospice... Elle a renié ses droits maternels... Bertine n'est plus sa fille...

Le gardien a fini par la rejoindre, et des femmes, accourues au bruit, entourent Juliette défaillante et l'entraînent...

Et toute sa vie elle gardera devant les yeux l'inoubliable spectacle de cette crèche, avec ses alignements de berceaux !... De l'infirmière, auprès du poêle, démaillottant sa fille !... De la lourde chaleur sur tout cela, qui tout à coup lui était montée au cerveau, l'avait suffoquée, étouffée, et sous laquelle la pauvre jeune femme, enfin vaincue, terrassée, venait, entre les bras des surveillantes, de tomber sans mouvement et sans vie.

On s'empressa autour d'elle ; on la délaça ; on lui fit reprendre connaissance. Et quand elle ouvrit les yeux, quand elle put parler, ce fut pour ne plus reconnaître les choses d'autour d'elle ; ce fut pour ne plus prononcer que des mots sans suite, des phrases incompréhensibles...

Elle s'était débattue tant qu'elle avait pu.

Mais la raison venait de craquer en son cerveau trop faible, trop surexcité par tant d'infortune !...

Elle était folle !

On fit prévenir le lendemain le commissaire de police, et Juliette fut envoyée en traitement provisoire à l'infirmerie du dépôt.

Elle y resta quelques jours et de là fut expédiée à Charenton pour passer, presque aussitôt, à l'asile de Vaucluse.

IV

Bertine était bien seule, puisque sa mère, folle, n'existait plus pour elle...

Le bulletin de renseignements qui la concernait fut transmis dès le premier jour au directeur de l'Assistance publique qui autorisa l'immatriculation de l'abandonnée au nombre des enfants assistés.

Décision en fut notifiée aussitôt à l'hospice dépositaire de la rue Denfert-Rochelleau.